INTERVIEW

DANIEL CHÉRON

Président du Haut Conseil à la Coopération Agricole

Personnalité qualifiée et président du comité éthique & gouvernance du Conseil d'administration de l'Union InVivo

Quel regard portez-vous sur le groupe InVivo ?

Au fur et à mesure de ses transformations et de son développement, InVivo est devenu une référence dans le monde agricole, en particulier dans celui de la coopération. Le groupe porte en lui la vocation et la responsabilité, à la fois, de représenter et défendre les intérêts de la ferme France, et d'être le fer de lance de ses coopératives adhérentes. Ce qui, selon moi, doit se manifester concrètement par la création de valeur pour les agriculteurs membres de ces coopératives et par la promotion plus globale de solutions agricoles innovantes en lien avec le digital, la robotisation, la décarbonation, la génétique... Et pour se donner les moyens de ces ambitions, de disposer d'une force de frappe réelle, le groupe construit des filières agroindustrielles performantes, rentables, pérennes et s'impose de compter parmi les leaders mondiaux sur certains de ses marchés.

En quoi la gouvernance d'une organisation telle qu'InVivo est-elle garante de son projet stratégique ?

Les administrateurs jouent un rôle déterminant dans la définition des orientations stratégiques du groupe. En acceptant ce rôle, ils s'engagent à soutenir ces orientations. Ils sont en ce sens garants du projet stratégique. Au sein de l'organisation, cela se traduit par la construction d'un lien solide, de confiance, de réciprocité avec les équipes opérationnelles, la force vive de la stratégie d'InVivo, auprès desquelles les administrateurs portent la vision du groupe. Et sur le terrain, ils sont la courroie de transmission avec les coopératives associées afin d'assurer l'alignement stratégique entre elles et leur union. C'est une responsabilité importante que d'appartenir à la gouvernance d'un tel groupe, dont la visibilité est aujourd'hui accrue. À la nécessité d'appuyer un projet économique, s'ajoute un devoir d'exemplarité vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes d'InVivo.

> « La visibilité et la taille d'InVivo en tant que groupe coopératif agricole l'oblige, le rend d'une certaine manière pionnier, y compris en matière de gouvernance. »

Comment la transformation de la gouvernance du groupe InVivo est-elle menée ?

Le comité d'éthique et gouvernance que j'ai le plaisir de présider est l'instance de réflexion et d'analyse du fonctionnement du conseil d'administration. En accord avec les principaux enjeux de transformation de la gouvernance, le comité examine et discute de sujets tels que la structuration des instances, le rôle et l'implication des administrateurs, la prévention des conflits d'intérêts et risques de coordination, le renouvellement des générations. Avec pour finalité d'élaborer des propositions et recommandations étayées qui sont présentées au conseil d'administration qui bien sûr demeure souverain. La visibilité et la taille d'InVivo en tant que groupe coopératif agricole l'oblige, le rend d'une certaine manière pionnier, ouvrant la voie sur grand nombre de problématiques, y compris en matière de gouvernance. InVivo ayant pris un virage important voire historique, il était essentiel de se réinterroger sur sa gouvernance, s'assurer que son organisation soit adaptée aux évolutions récentes du groupe, qu'elle reflète cette dynamique tout en incarnant profondément les valeurs coopératives.